

Les femmes agentes de police

La grande presse a annoncé — avant même que la chose soit complètement au point — la réalisation d'un de nos vœux les plus chers. Dans un prochain article, nous indiquerons le rôle précis des premières agentes. Mais dès maintenant nous voulons dire à nos lectrices que c'est grâce aux efforts de la Section de la morale du Conseil National des Femmes que la réforme a abouti. L'ancien préfet de police, M. Chiappe, avait toujours été hostile à cette initiative dont il ne saisissait pas la portée. Son successeur, M. Langeron, fut heureusement plus compréhensif et plus attentif à satisfaire la demande de Mmes Pichon-Landry et Barbizet.

Nous avons nous-même trouvé parmi les surintendantes des femmes à la fois courageuses, dévouées, conscientes du rôle social et moral qu'elles auraient à remplir.

Nous devons aujourd'hui remercier tout particulièrement M. Massard, conseiller municipal qui s'est chargé de gagner à notre cause les représentants de la Ville de Paris, afin d'assurer et d'étendre le service en voie de réalisation, et M. Guichard, directeur de la police municipale, qui fait confiance à nos efforts et nous permet de tenter cette intéressante expérience.

C. B.

1934-03-11
n° 1125